

GRILLE TARIFAIRE GÉNÉRALE

2026

Grille tarifaire approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 janvier 2026

TARIFS 2026 - OFFRE DE SERVICE

DROITS D'ENTRÉE..... 36,31 € TTC / 30,26 € HT

DROITS DE RÉINTÉGRATION..... 72,62 € TTC / 60,52 € HT

COTISATION OFFRE SOCLE* 167,77 € TTC / 139,81 € HT

Inclus dans la cotisation :

- Suivi individuel de l'état de santé des salariés
- Actions de prévention des risques professionnels
- Prévention de la désinsertion professionnelle

**Cotisation annuelle « Per Capita » par salarié quel que soit son type de contrat ou la durée de son contrat.*

ABSENCE NON EXCUSÉE 48H À L'AVANCE..... 72,62 € TTC / 60,52 € HT

Toute absence non excusée à une visite médicale 48 h à l'avance (*jours ouvrés*) sera facturée à l'entreprise sur la base de 60 € HT dès l'absence constatée.
Il appartiendra à l'entreprise de solliciter un nouveau rendez-vous.

COTISATION APPRENTI 72,62 € TTC / 60,52 € HT

COTISATION ANNUELLE SALARIÉS INB..... 278,40 € TTC / 232 € HT

COTISATION OFFRE SPÉCIFIQUE
(Travailleur Indépendant) 427,20 € TTC / 356 € HT

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Règlement par chèque, à l'ordre de l'AMEBAT, à joindre impérativement avec le bulletin d'Adhésion.

Pour les factures à venir, remplir le mandat de prélèvement accompagné de votre RIB.